

Pour l'éolien mais pas à n'importe quelles conditions

A l'heure du « débat public » lié à la construction d'un parc éolien marin en baie de Saint-Brieuc, le NPA tient à exprimer son désaccord avec ce projet.

Si nous sommes évidemment favorables aux énergies renouvelables, susceptibles de nous permettre de réduire le réchauffement climatique et d'atteindre notre objectif de sortie du nucléaire en 10 ans, nous tenons cependant à souligner plusieurs aspects contestables de ce projet briochin.

Nous dénonçons tout d'abord la logique capitaliste d'économie verte dissimulée derrière cette future réalisation à teinte écologiste. Celle-ci est particulièrement perceptible lorsqu'on approfondit un peu plus ce dossier.

En effet, la production maximale annoncée (8% maximum de la consommation électrique bretonne) pourrait aisément être compensée par une réelle volonté des pouvoirs publics de baisse de la consommation régionale : vaste plan d'isolation thermique des logements, investissements dans les éclairages domestiques et publics, etc.

De plus, la surface d'occupation annoncée de ce parc éolien (77KM2, 108 éoliennes de plus de 150m de hauteur chacune), sans parler du malus visuel qu'il entraînera sur le littoral Costarmoricaïn, ne se justifie que pour des raisons économiques. En effet, les coûts fixes des parcs éoliens marins sont plus élevés que ceux des parcs éoliens terrestres. La logique de profits conduit ainsi à produire plus et à construire des parcs éoliens marins imposants par souci de rentabilité (**source IFREMER**).

Un autre point de contestation important concerne l'investissement financier de la région dans ce projet. L'investissement se situe autour de 2 milliards d'euros, et ce sans compter le rachat à perte de la production électrique par EDF (incluant entre autres un supplément de facturation de 2 Euros annuel par foyer assumé par les collectivités publiques selon AILESMARINES...) ou encore la prise en charge financière d'un plan de formation des futurs ouvriers de maintenance du site,... tout en laissant la liberté totale d'exploitation du site à AILES MARINES.

A l'heure où les autorités publiques appellent à accepter les différentes mesures d'austérité, comment justifier ce « cadeau clé en mains » fait à une entreprise privée leader mondial de l'éolien Offshore ?

Dernier élément, non négligeable lorsque des arguments « verts » sont avancés pour justifier ce projet: à l'heure de la « consultation publique » aucune étude d'impact écologique n'a été menée sur le site concerné (études prévues après le débat public et la validation de candidature d'AILESMARINES).

Alors que la fuite en avant dans les énergies fossiles se poursuit, comme le montre par exemple le projet de centrale à cycle combiné au gaz à Landivisiau, une transition énergétique radicale est nécessaire. Celle-ci ne pourra être effective qu'avec la création d'un grand service public de l'énergie, par l'expropriation des grandes entreprises du secteur et sous le contrôle des salarié-e-s et de la population.

Le NPA de Saint-Brieuc